

Thématique : Lutter contre le basculement dans la délinquance - Prévention de la récidive et de la radicalisation

GO : Groupe Opérationnel composé des représentants de la commune, du Conseil Départemental, des Services Etat police gendarmerie mission locale, d'associations de prévention spécialisée et de médiation sociale, de centre social, PAEJ, bailleurs sociaux + tout autre acteur en charge d'une mission de service public)

Actions concrètes	Objectifs de cette action	Public	Repérage	Moyens - outils -	Partenaires physiques et financiers	Évaluation	Difficultés identifiées dans la mise en œuvre de l'action.	Conseils
<p>PREVENTION SPECIALISEE</p> <p>- travail de rue et présence sociale, accompagnement individuel et collectif, travail de développement social solidaire. Mise en place d'actions collectives.</p> <p>- Impliquer la famille (essentielle dans la réussite de la prise en charge du jeune) en : sollicitant leur intervention et en confortant l'autorité parentale.</p> <p>Proposer aux parents un lieu d'écoute, aider à trouver des réponses à la résolution des problèmes.</p> <p>- Mise en place de groupes d'aide à la parentalité.</p> <p>- Le Conseil départemental peut mettre en place des actions de prévention spécialisée en y incluant les communes.</p> <p>- Participation aux projets éducatifs territoriaux.</p> <p>Mise en place de chantiers éducatifs et/ou d'insertion, d'actions spécifiques, stage de citoyenneté, activités périscolaires, animation de groupes sociaux éducatifs.</p>	<p>- Soutenir, aider et protéger.</p> <p>- Éduquer les jeunes en voie de marginalisation et faciliter leur insertion. Médiation psychosociale les institutions et les jeunes.</p> <p>- <u>Avantage de la prévention spécialisée</u> : alternative à l'action éducative sous mandat administratif ou judiciaire.</p> <p>- Faciliter le dialogue, désamorcer les tensions, dédramatiser les conduites, reconnaître et respecter les attentes de chacun.</p> <p>- Partager des situations de crise, développer les capacités des parents dans l'éducation de leurs enfants, valoriser les rôles et compétences, favoriser l'épanouissement des ressources personnelles.</p> <p>- Prévention de la radicalisation.</p>	<p>Jeunes de 12 à 25 ans.</p> <p>Différents profils : jeunes exposés aux risques de délinquance par des conduites à risque ou perturbatrices, décrocheurs scolaires, primo-délinquants, jeunes réitérants ou récidivistes, sortants de prison.</p> <p>Incidivités dans l'espace public, participation à des groupes perturbateurs, consommation de produits stupéfiants, errance, inscription dans une délinquance de voie publique plus ou moins habituelle, participation à la dégradation de bâtiments publics ou vols, implication dans différents trafics, perturbation réitérée de la tranquillité publique du quartier.</p> <p>Jeunes en situation de vulnérabilité et d'isolement.</p>	<p>- En cellule de veille</p> <p>- Partenaires associatifs</p> <p>- Institution scolaire</p> <p>- Habitants</p> <p>- Parents</p>	<p>Libre adhésion du jeune ;</p> <p>Travail en réseau, coopération avec équipe éducative, assistant de service social, PRE, service de l'état.</p> <p>-L' APSN (centre de ressources de la prévention spécialisée du nord) a créé un CD-ROM interactif qui fournit des repères méthodologiques, pistes pour la construction de référentiels, méthodes relatives au recueil des données.</p>	<p>Conseil départemental (la prévention spécialisée relève de la protection de l'enfance). Important réseau de partenariat : secteur de la santé, social, judiciaire (PJJ, SPIP), éducatif (établissements scolaires).</p> <p>Associations, FIPD.</p>	<p>Évaluer la qualité interne des processus et l'impact social des actions.</p> <p>Les représentants des associations de prévention spécialisée dressent un bilan d'activité et d'implication lors des CLSPD.</p> <p>Se baser sur différents indicateurs d'activités et de résultats.</p>	<p>- Réussir à établir une relation de confiance avec le jeune et la famille pour obtenir leur adhésion afin d'entamer les différentes démarches d'insertion ou de soins. (= <i>obtenir des informations confidentielles</i>).</p> <p>- En zone rurale, le maillage institutionnel et associatif est faible et les problématiques de mobilité sont importantes.</p> <p>-</p>	<p>- Mise en place d'une approche individuelle globale qui favorise un accompagnement personnalisé et renforcé.</p> <p>- Évaluation globale de la situation du jeune : scolarité, emploi, formation, relations familiales, situation administrative et financière...</p> <p>- Développer les actions collectives pour prévenir la délinquance, la récidive et la radicalisation.</p> <p>- Mobiliser un large partenariat et solliciter les services ressources : PJJ, structures d'insertion, secteur de la santé, STEMOI, mission locale,...</p>

